

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Pour la clôture de la saison 2013-2014

Et A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE POUR LA REORGANISATION DU BUREAU DU SKCC

Cher adhérent,

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra dans notre dojo le :

MERCREDI 1ER OCTOBRE 2014 à 19H15

Signature des adhérents et vérification des pouvoirs à partir de 19h.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément à nos statuts (étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 pouvoirs).

Je vous rappelle également que, par application des statuts, pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres de l'association est nécessaire, et que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale.

Fait à Cellieu, le 15 OCTOBRE 2014

Le Président, Henri LAMARCA

(Des formulaires sont à disposition au bureau pour déposer votre candidature)

POUVOIR

Je soussigné M./Mme donne pouvoir à M./Mme

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale du SEIGYO KARATE CLUB CELLIEU, qui aura lieu le 1^{ER} OCTOBRE 2014 au Dojo Sakura de Cellieu.

Fait à, le

Signature du mandant
Précédée du « Bon pour Pouvoir »

Signature du mandataire
Précédée du « Bon pour acceptation »